



Lettre d'information de l'association des parents d'élèves FCPE du groupe scolaire Edouard Herriot

Numéro 1 - Avril 2016

La présente lettre a pour objet d'informer les parents de l'école élémentaire des actions de l'association.

Participation aux conseils d'écoles

Les parents d'élèves élus siègent au conseil d'école, qui donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire.

Deux conseils d'écoles ont eu lieu depuis le début de l'année scolaire, le 3 novembre et le 8 février, dont les comptes rendus sont disponibles sur le site internet de l'école. Le dernier conseil d'école de l'année scolaire aura lieu le 16 juin.

Vous pouvez communiquer aux représentants des parents d'élèves vos questions / remarques à l'adresse mail : parents.herriot@gmail.com

Evolution de la carte scolaire pour la rentrée 2016 et devenir de l'école

Monsieur Berthilier, élu adjoint au Maire en charge de l'Education, était présent au dernier conseil d'école, le 8 février. Suite aux questions de l'équipe pédagogique et des représentants des parents d'élèves, ci-dessous les informations communiquées par Monsieur Berthilier.

- Il est prévu une évolution de la carte scolaire qui aura des conséquences pour notre école. Pour les enfants nouvellement inscrits en CP qui ont un grand frère ou une grande sœur déjà scolarisé à l'école élémentaire E.Herriot, une demande de dérogation devra être faite pour que le nouvel inscrit puisse aller à Herriot. **La mairie s'est engagée par écrit à ce que les dérogations pour regroupement de fratrie soient systématiquement accordées.**
- Du fait de l'augmentation du nombre d'enfants à scolariser sur Villeurbanne, la mairie étudie la possibilité de transformer en nouvelles salles de classes les bureaux situés dans les bâtiments de l'école et qui sont actuellement occupés par l'Inspection Académique. Les parents d'élèves et les enseignants ont demandé lors du conseil d'école qu'une concertation sur ces projets puisse être mise en œuvre. M Berthilier a répondu sur ce sujet par courrier : « *Comme cela a été suggéré lors de la réunion, nous planifierons prochainement l'organisation d'un atelier de concertation pour permettre aux personnes intéressées de partager une réflexion avec les services de la Ville sur l'avenir de l'école.* »

Participation aux instances de régulation sur les temps périscolaires

Depuis le printemps 2015 des rencontres réunissant des représentants des parents d'élèves, des enseignants, des animateurs, ainsi que la coordinatrice du temps périscolaire, Madame Bekhedda, et le directeur Monsieur Perrenot ont lieu tous les 2-3 mois afin d'échanger sur l'amélioration du déroulement de ces temps périscolaires.

3 réunions se sont déjà tenues sur l'année 2015/2016 (octobre, décembre et mars).

Vous pouvez communiquer aux représentants des parents d'élèves vos questions / remarques à l'adresse mail : parents.herriot@gmail.com

Participation aux groupes de concertation organisés par la mairie sur différents sujets.

En lien avec les autres associations de parents d'élèves des écoles de Villeurbanne qui échangent dans le cadre d'une coordination, l'association FCPE Herriot participe aux échanges et groupes de travail organisés par la mairie : en 2016 notamment, sur l'étude de faisabilité de la mise en place d'une garderie du matin, et sur le déroulement des temps périscolaires.

Café Parents

L'association des parents d'élèves a proposé un premier café le mercredi 6 avril au matin pour rencontrer les parents de l'école élémentaire.

Site internet de l'association des parents d'élèves

L'adresse du site internet de l'association des parents d'élèves est :

<http://parents-herriot-villeurbanne.fr>.

A noter : le site internet est en cours de mise à jour.

Action avec le Collège de secteur Louis Juvet

Les parents d'élèves FCPE du collège Louis Juvet, dont dépend l'école élémentaire Edouard Herriot, se mobilisent pour le maintien de la classe bilingue anglais - allemand à la rentrée 2016-2017 et ce, en cohérence avec les sections européennes présentes dans les 2 lycées du secteur.

Ils se mobilisent aussi pour tenter de maintenir les enseignements de latin et de grec dès la 5ème pour offrir aux élèves du collège un choix.

Ces enseignements sont ouverts à tous les élèves, qui sont répartis sur plusieurs classes mixtes.

Un courrier a été adressé dans ce sens au Rectorat.

Dans la mise en œuvre de la réforme, plusieurs collèges à l'échelle nationale ont obtenu ce maintien (100% des collèges parisiens par exemple !!).

Vous pouvez nous aider en signant une pétition : <http://fcpe.louis.juvet.free.fr/spip.php?article65> Merci de votre soutien.

Les actions de la FCPE au niveau national

La FCPE est une fédération nationale qui mène des campagnes pour défendre l'intérêt des enfants et qui représente les parents dans les différentes instances de l'Education Nationale. Pour s'informer : www.fcpe.asso.fr

Notre prochaine réunion (rendez-vous dans la cour de l'école)

Ces réunions sont ouvertes à tous les parents intéressés.

Mardi 24 mai - 20h